

Hommage à notre ami, Jacques Vuitton

Jacques vient de nous quitter, la veille de Noël, à seulement 65 ans, nous plongeant dans une profonde tristesse.

La messe célébrée le samedi après-midi suivant en l'église Saint Pierre de Chaillot, messe simple et fervente à la fois, suivie par une forte assistance, nous a permis, outre les quelques mots émouvants prononcés par Xavier, d'entendre évoquer la vie de Jacques dans des termes très élogieux.

Une grande réussite sur le plan professionnel : docteur en droit, ce dont il était fier, il s'engage dans une carrière universitaire, puis devient avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation en 1981 à l'issue d'examens dont chacun d'entre nous connaît la difficulté.

Jacques va exceller dans cette profession à laquelle, éminent juriste et travailleur acharné, il consacre toutes ses forces ; ne se contentant pas d'approfondir ses dossiers, il commente également de nombreux arrêts et rédige maintes études doctrinales publiées dans les revues juridiques spécialisées.

D'une activité inlassable et d'une grande curiosité d'esprit, il s'investit dans diverses associations, dont la nôtre (il y devient secrétaire général jusqu'à ce que la maladie incurable de son épouse le force à renoncer à cette fonction); grand voyageur, il organise nombre de voyages pour le compte des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, mais aussi de l'AFDD.

Beaucoup d'entre nous ont pu ainsi faire sa connaissance au cours de ces voyages, ainsi que celle de Noëlle, sa seconde et charmante épouse, et, parfois de Xavier et Anne accompagnés de leurs conjoints respectifs. Nous avons découvert son humour, sa gaïté, son sens du contact, son exceptionnelle chaleur humaine et son profond désir de s'assurer que chaque voyage se déroulait parfaitement pour chacun des participants.

Nous nous souviendrons longtemps, entre autres, d'un gigantesque fou rire lors de la visite d'un site archéologique libyen au milieu des ruines grecques et romaines et...des chèvres martelant de leurs sabots les mosaïques antiques.

Il avait à cœur de soutenir notre Association et avait coutume de dire, avec humour probablement : « Il y a les docteurs en droit et...les autres ! » ; il en employait d'ailleurs plusieurs dans son étude.

Sa retraite professionnelle (il continuait cependant de rédiger des commentaires d'arrêts et des études doctrinales) l'avait un peu éloigné de Paris au profit de la Toscane, « patrie » de Noëlle, où il se sentait bien.

Ses amis ne l'oublieront pas, de même qu'ils conserveront leur affection pour son épouse Noëlle, ses enfants, Xavier et Anne, et leurs familles.

Michel PORET
(Vice Président d'Honneur)

Pierre d'ESPERONNAT
(Responsable de la Commission Voyages)